

Mme Marvonne JAGOUDET

Nice le 6/11/2021

Adresse:

Tél. 0

e-mail [marvonne.jagoudet@orange.fr](mailto:marvonne.jagoudet@orange.fr)

Au tribunal judiciaire de Marseille

Au juge de la liberté et de la détention

[jld.etrangers.tj-marseille@justice.fr](mailto:jld.etrangers.tj-marseille@justice.fr)[accueil-marseille@justice.fr](mailto:accueil-marseille@justice.fr)

N° F.N.E. : 0603180870

Mesure d'éloignement n° ne 21-2032 du 23.7.2021

Mesure d'éloignement n°2162944 DU 5 .11.2021

Monsieur le Juge de la liberté et de la détention,

Je suis la présidente de l'association humanitaire, d'entraide, sociale « S.O.S Voyageurs » de Nice. Je connais bien M. ZIABLITSEV Sergei qui est actuellement placé en centre de rétention à Marseille.

Il est venu à plusieurs reprises dans l'association « S.O.S Voyageurs » et, avec le temps, on est devenus amis. Je ne le connais que du bon côté. Il a rencontré des difficultés lors de l'examen de sa demande d'asile depuis 3 ans et a demandé l'aide de l'Association, puis je l'ai aidé de ma propre initiative, parce qu'il était sans allocation et sans logement, c'est-à-dire qu'il se trouvait dans une situation très difficile.

Quelques mois avant sa détention le 23.07.2021, Il est souvent venu chez moi pour travailler sur l'ordinateur, je lui ai fait confiance et donné les clés de mon appartement.

Quand il a été arrêté et incarcéré à la prison de Grasse, j'ai déposé ma requête devant la Cour d'appel d'Aix-en-Provence pour qu'il puisse s'installer chez moi pendant l'examen de son affaire au lieu d'être placé en prison. Cependant, il a été déplacé de la prison au centre de rétention avant que l'audience ne soit fixée.

J'ai adressé donc une requête similaire au tribunal de contrôle de la rétention et confirmé que je suis prête à héberger M. S ZIABLITSEV (il a encore le double des clés de mon appartement).

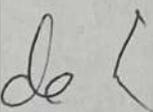
J'ai confiance en lui : je sais qu'il ne refusera pas de se présenter devant un tribunal quand il aura à le faire. Pour autant que je le connaisse, il est un homme de principe, honnête, a des convictions et s'engage dans des activités de défense des droits de l'homme, a créé une Association de défense des droits de l'homme en France. Par conséquent, tous ensemble, ces faits suggèrent qu'il ne fait aucun doute qu'il ne va se soustraire à la justice.

Je suis en contact avec ses parents qui sont en Russie, surtout quand il a été privé de liberté et n'a pas eu la possibilité de les contacter. Par conséquent, on peut dire que j'ai une relation amicale avec la famille de Sergei, et pas seulement avec lui.

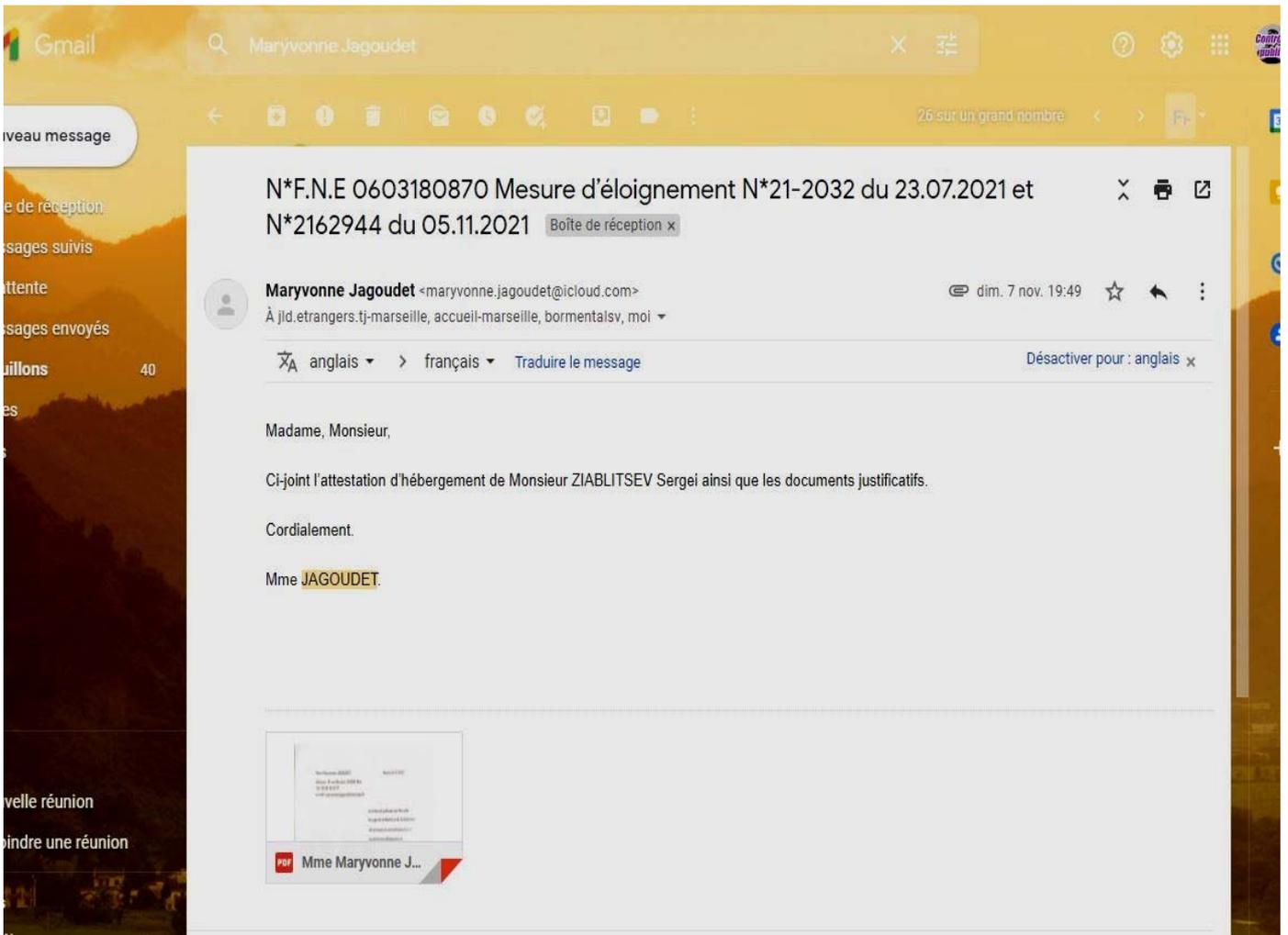
Je me porte donc garante de son hébergement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Juge de la liberté et de la détention, l'expression de mes respectueuses et sincères salutations.

Mme

 de   
C. G. T.





## N°F.N.E 0603180870 Mesure d'éloignement N\*21-2032 du 23.07.2021 et N\*2162944 du 05.11.2021

Boîte de réception



**Maryvonne Jagoudet** <maryvonne.jagoudet@icloud.com> 7 nov. 2021 19:49

À jld.etrangers.tj-marseille, accueil-marseille, bormentalsv, moi

[Traduire le message](#)

[Désactiver pour : anglais](#)

Madame, Monsieur,

Ci-joint l'attestation d'hébergement de Monsieur ZIABLITSEV Sergei ainsi que les documents justificatifs.

Cordialement.

Mme JAGOUDET.

Zone contenant les pièces jointes